

Gouvernement du Québec

Décret 1004-2022, 15 juin 2022

CONCERNANT la nomination de monsieur Éric Bergeron comme sous-ministre adjoint au ministère de la Culture et des Communications

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Éric Bergeron, sous-ministre adjoint, ministère de l'Éducation, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère de la Culture et des Communications, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 20 juin 2022;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées continuent de s'appliquer à monsieur Éric Bergeron comme sous-ministre adjoint du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

77592

Gouvernement du Québec

Décret 1005-2022, 15 juin 2022

CONCERNANT la nomination de madame Stéphanie Jourdain comme sous-ministre adjointe au ministère de la Culture et des Communications

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Stéphanie Jourdain, directrice générale des politiques, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, cadre classe 2, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère de la Culture et des Communications, administratrice d'État II, au traitement annuel de 167 870 \$ à compter du 27 juin 2022;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications

qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Stéphanie Jourdain comme sous-ministre adjointe du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

77593

Gouvernement du Québec

Décret 1006-2022, 15 juin 2022

CONCERNANT la nomination de monsieur Sylvain Goulet comme sous-ministre adjoint au ministère de la Cybersécurité et du Numérique

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Sylvain Goulet, directeur général des ressources informationnelles, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, cadre classe 2, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère de la Cybersécurité et du Numérique, administrateur d'État II, au traitement annuel de 170 893 \$ à compter du 11 juillet 2022;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à monsieur Sylvain Goulet comme sous-ministre adjoint du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

77594

Gouvernement du Québec

Décret 1007-2022, 15 juin 2022

CONCERNANT la nomination de madame Chantal Marchand comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Chantal Marchand, directrice générale du Bureau du sous-ministre et du Secrétariat général, ministère de l'Éducation, cadre classe 2, soit nommée